N° 2021-23

ID: 033-243301355-20210402-2021_23-DE

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Objet : Délibération portant vote du budget supplémentaire 2021 du budget général

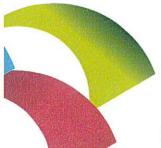
Conseillers en exercice	29	Pour	29				
Conseillers présents	26	Contre					
Quorum	15						
Conseillers représentés	3	L'an 2021, le 31 mars à 19h, les conseillers communautaire	is », légalement				
Suffrages exprimés	29	Communauté de communes «Les Coteaux Bordelais», lég					
		convoqués se sont réunis à la salle polyvalente de Camarsac,	sous la				
Date de convocation	18/III/2021	présidence de Christian SOUBIE					
Date d'affichage	19/III/2021						

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : Marie-Jeanne SOKOLOVITCH

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan		Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Nathalie MAVIEL FABER	Sallebœuf	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		Nathalie MAVIEL FABER
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Hélène LABBE	Pompignac	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le

0 6 AVR. 2021



Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Recu en préfecture le 02/04/2021 **SEL**

Affiché le

ID: 033-243301355-20210402-2021 23-DE

Nº 2021-23

Objet: Délibération portant vote du budget supplémentaire 2021 du budget général

Vu le Code général des collectivités locales et notamment les articles L 2311-1 et suivants ;

Considérant le débat d'orientations budgétaires en date du 4 novembre 2020: Considérant le budget voté le 16 décembre 2020; Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel :

Considérant la réunion du bureau communautaire en date du 17 mars 2021

Rapport de synthèse:

Le budget supplémentaire présenté ci-dessous ne présente que peu d'écritures. Classiquement, il a vocation à intégrer les « restes à réaliser », la reprise des résultats et quelques ajustements.

D'autre part, la Communauté de Communes n'a pas reçu les montants définitifs du FPIC (en dépenses) et des recettes fiscales ou les dotations.

En fonctionnement:

Côté Dépenses :

- + 330 K€ au chapitre 011 « Charges à caractère général »
 - Prise en charge de l'entretien du Domaine de le Frayse (terrain, forêt, éventuel diagnostic du bois)
 - Honoraires,
 - Portage foncier SAFER, études de sol,
 - Réserve pour augmentations participations organismes et complément aux SSIEG (fonctionnement du CLSH Pompignac (été + 2^e semestre), fonctionnement été sur divers CLSH (transport, ...))
- + 200 K€ au chapitre 65 « Autres charges de gestion »
 - Augmentation des divers syndicats et du SEMOCTOM
 - Réserve pour associations
 - Participation aux bilans ACT PETR des entreprises + ma ville mon shopping
- o + 40 K€ au chapitre 67 « Charges exceptionnelles »
 - Action collective de proximité PETR (25 k€ en 2021 et 2022)

100 k€ sont provisionnés au niveau des différents chapitres de fonctionnement pour faire face à la mise en place d'un éventuel centre COVID (personnel, ménage, locations ordinateurs, mobiliers, lignes téléphoniques, ...)

Côté Recettes :

- o Affectation du résultat R002 : + 500 K€
- + 100 K€ au chapitre 73 « Impôts et Taxes » correspondant à la prévision de l'augmentation de la TEOM

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID: 033-243301355-20210402-2021 23-DE

- En investissement:

Côté Dépenses :

- o + 75 K€ en dépenses imprévues
- + 30 K€ à l'opération 101 « Siège » :
 - Développement du site internet,
 - Réhabilitation de la façade du siège
- + 600 K€ à l'opération 103 « Bâtiments communautaires » :
 - Travaux de réhabilitation / extension Petit Prince
 - Travaux CLSH de Carignan
 - Menus travaux à Pompignac
 - Accès et parking crèche Capucine
 - · AMO et diagnostics pour CLSH Tresses
 - Provision en vue des travaux CLSH de Tresses
- o +30 K€ à l'opération 104 « Equipement, matériel » :
 - Parking autour de la scène mobile, portail, grillage à Pompignac
 - Divers crèches, ...
- o + 200 K€ à l'opération 105 « Voies communautaires » :
 - Travaux divers
 - Réhabilitation pont route de Citon à Carignan
 - Maîtrise d'oeuvre
- o +200 K€ à l'opération 108 « Mobilités Actives » :
 - Début de schéma directeur vélo
 - Voie verte en parallèle de la déviation à Fargues St Hilaire

Côté Recettes:

- o Affecter 1 913 124.79 € du résultat excédentaire à l'investissement (au compte 1068)
- Inscrire le solde d'exécution N-1 de 276 878.34 €
- o Réduire à 0 le montant de l'emprunt d'équilibre

Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat (DETR et DSIL) de la CAF pour la réhabilitation de Petit Prince et pour le pont route de Citon DETR, DSIL et NATURA 2000. Ces recettes ne sont pas inscrites au budget tant qu'elles ne sont pas accordées.

Affiché le

ID: 033-243301355-20210402-2021_23-DE

En fonctionnement:

Dépenses :

FONCTIONNEMENT	TOTAL DD 2024	TOTAL DC 2024	TOTAL BP + BS 2021	
Dépenses - Chapitres budgétaires	TOTAL BP 2021	TOTAL BS 2021		
011 - charges à caractère Général	1 536 000,00 €	330 000,00 €	1 866 000,00 €	
012 - charges de personnel et frais assimilés	500 000,00 €	10 000,00 €	510 000,00 €	
014 - atténuation de produits	2 590 500,00 €	20 000,00 €	2 610 500,00 €	
65 - autres charges de gestion courante	3 455 800,00 €	200 000,00 €	3 655 800,00 €	
66 - charges financières	32 800,00 €	- €	32 800,00 €	
67 - charges exceptionnelles	8 000,00 €	40 000,00 €	48 000,00 €	
Total Fonctionnement "opérations réelles"	8 123 100,00 €	600 000,00 €	8 723 100,00 €	
022 - dépenses imprévues	250 000,00 €	- €	250 000,00 €	
023 - virement à la section d'investissement	775 956,00 €	- €	775 956,00 €	
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	
Total Fonctionnement autres opérations	1 135 956,00 €	- €	1 135 956,00 €	
Total Fonctionnement Dépenses	9 259 056,00 €	600 000,00 €	9 859 056,00 €	

Recettes:

Recettes - Chapitres budgétaires	TOTAL BP 2021	TOTAL BS 2021	TOTAL BP + BS 2021
002 - Excédent reporté	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
013 - atténuation de charges	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
70 - produits des services	1 635,00 €		1 635,00 €
73 - impôts et taxes	8 059 788,00 €	100 000,00 €	8 159 788,00 €
74 - dotations subventions et participations	1 191 133,00 €	- €	1 191 133,00 €
75 - autres produits de gestion courante	500,00€	- €	500,00€
Total Fonctionnement Recettes	9 259 056,00 €	600 000,00 €	9 859 056,00 €

En investissement:

Le budget intègre le résultat de l'exercice de la section d'investissement + 276 878.34 €) et 1 913 124.79 € de l'excédent de la section de fonctionnement.

Ce budget supplémentaire en investissement transcrit également « les restes à réaliser » tant en dépenses qu'en recettes. Les restes à réaliser de l'exercice 2020 s'élèvent pour les dépenses 315 805.13 € et pour les recettes à 125 042 €.

L'emprunt d'équilibre initialement prévu fait l'objet d'une réduction à zéro.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le ID : 033-243301355-20210402-2021_23-DE

Détails par opérations – dépenses

Opération	Désignation	ВР	RAR	BS	BP+RAR+BS+D M
101	Equipement du siège	40 000,00 €	52 923,94 €	30 000,00 €	122 923,94 €
102	Zones d'Activités	110 000,00 €	1 680,00 €	- €	111 680,00 €
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	500 000,00 €	117 703,78 €	600 000,00 €	1 206 603,78 €
104	Equipement (mobilier structures, équipement culturel)	50 000,00 €	82 215,34 €	30 000,00 €	162 215,34 €
105	Voiries communautaires	500 000,00 €	54 639,07 €	200 000,00 €	7 54 639,07 €
106	Chemins / Environnement	80 000,00 €	- €	- €	80 000,00 €
107	Domaine de la Frayse	50 000,00 €	- €	- €	50 000,00 €
108	Mobilités actives	40 000,00 €	- €	200 000,00 €	240 000,00 €
Total des opérations		1 370 000,00 €	309 162,13 €	1 060 000,00 €	2 728 062,13 €

Détails par opérations – recettes

Opération	Désignation	BP	RAR	BS	BP+RAR+BS+ DM
101	Equipement du siège	- €			- €
102	Zones d'Activités	- €			- €
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	- €	69 360,00 €		69 360,00 €
104	Equipement (mobilier structures, équipement culturel)		55 682,00 €		55 682,00 €
105	Voiries communautaires	- €			- €
106	Chemins / Environnement	80 000,00 €			80 000,00 €
107	Domaine de la Frayse	- €			- €
108	Mobilités actives				
Total des d	opérations .	80 000,00 €	125 042,00 €		205 042,00 €

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID: 033-243301355-20210402-2021_23-DE

Détails hors opérations – dépenses

Chapitre / Article	Désignation	BP 2021	RAR	BS	BP+BS+RAR+DM
Chapitre 16 -	Emprunts et dettes assimilées	410 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 537 730,05 €
16 / 1641	Emprunts - Remboursement Capital	380 000,00 €			380 000,00 €
168758	Autres groupements THD - GN	30 000,00 €			30 000,00 €
Chapitre 041	- Opérations patrimoniales	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
041/21318	Opération patrimoniales	10 000,00 €			10 000,00 €
041/21752	Opération patrimoniales	5 000,00 €		270 - 200 - 2 - 200 - 4 toni	5 000,00 €
Chapitre 020	- Dépenses imprévues	110 000,00 €		75 196,00 €	185 196,00 €
Chapitre 204	- Subvention d'équipement	40 000,00 €	6 643,00 €	0,00 €	46 643,00 €
204131	Département (schéma mobilités)		6 643,00 €		6 643,00 €
2041581	Bornes électriques avec SDEEG	40 000,00 €			40 000,00 €
Total hors opérations		575 000,00 €	6 643,00 €	75 196,00 €	1 784 569,05 €

Détails hors opérations - recettes

Chapitre / Article	Désignation	BP 2021	RAR	BS	BP+BS+RAR+DM
021	Virement de la section de fonctionnement	775 956,00 €		0,00€	775 956,00 €
001	Solde d'exécution N-1			276 878,34 €	276 878,34 €
040	Opérations d'ordre	110 000,00 €			110 000,00 €
Chapitre 10	- Dotations, fonds divers	100 000,00 €	0,00 €	1 913 124,79 €	2 013 124,79 €
10222	FCTVA	100 000,00 €			100 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement			1 913 124,79 €	0,00€
Chapitre 16	- Emprunts et dettes assimilées	864 044,00 €	0,00€	-864 044,00 €	0,00€
1641	Emprunt d'équilibre	864 044,00 €		-864 044,00 €	0,00€
Chapitre 041	- Opérations patrimoniales	15 000,00 €	0,00€	0,00 €	15 000,00 €
041/2031	Opérations patrimoniales	10 000,00 €			10 000,00 €
041/2033	Opérations patrimoniales	5 000,00 €			5 000,00 €
Total hors o	pérations	1 865 000,00 €	0,00 €	1 325 959,13 €	3 190 959,13 €

Camarsac

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID: 033-243301355-20210402-2021_23-DE

RECAPITULATIF INVESTISSEMENT	BP 2021	RAR	BS	BP+BS+RAR+DM
DEPENSES	1 945 000,00 €	315 805,13 €	1 135 196,00 €	3 396 001,13 €
RECETTES	1 945 000,00 €	125 042,00 €	1 325 959,13 €	3 396 001,13 €

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'adopter le **budget supplémentaire 2021** de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, voté par nature avec repérage fonctionnel et équilibré comme suit :

- D'adopter, par chapitre présentés ci-dessus, les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrant à 600 000 €.
- D'adopter les recettes et les dépenses d'investissements qui s'équilibrent à 1 451 001.13 € dont 315 805.13 € de RAR en dépenses et 125 042 € de RAR en recettes.
- D'adopter le **budget supplémentaire** du Budget général qui s'équilibre en recettes et dépenses à **2 051 001.13 €.**

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <u>www.telerecours.fr</u>

Fait à Tresses, le 1er avril 2021

Le Président Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération portant vote du budget supplémentaire 2021 du budget général

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, Parapheur Coteaux Bordelais ws	02/04/2021	(√∞ Visα
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> Coteaux Bordelais	02/04/2021	S Visa S
Christian Soubie, Parapheur Président Coteaux Bordelais	02/04/2021	Certificat au nom de <u>CHRISTIAN SOUBIE</u> (COMMUNE DE TRESSES), émis par <u>CertEurope elD User</u> , valide du 25 avr. 2018 à 11:06 au 25 avr. 2021 à 11:06.
Parapheur Coteaux Bordelais ws		≟ Archivé

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président